

11-FEB-2005

GREEN CROSS®

**KILLEX®**  
**PRÊT-À-L'EMPLOI**

HERBICIDE POUR LA PELOUSE  
BASE D'EAU  
LIQUIDE À PULVÉRISER  
USAGE DOMESTIQUE

CONTENU NET : 250 mL à 1 L

GARANTIE :

2,4-D .....	0,19 %
Mécoprop (isomère d) .....	0,09 %
Dicamba .....	0,018 %
(tous présents sous forme de sels aminés)	

N° D'HOM. : 18295  
LOI P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET DÉCOLLER LE FEUILLET AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
PROTÉGER DU GEL

Scotts Canada Ltée  
2000 Argentia Road  
Plaza #5, Suite 101  
Mississauga, Ontario  
L5N 2R7

SOULEVER LE FEUILLET À  
DÉCOLLER ET LIRE LE MODE  
D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS  
AVANT D'UTILISER

## **SUPPRIME PLUS DE 50 ESPÈCES DE MAUVAISES HERBES DE LA PELOUSE**

**SUPPRIME :** Pissenlit, plantain, stellaire moyenne, trèfle, gaillet, lupuline, pâquerette vivace, patience crépue, prunelle vulgaire, lierre terrestre, renouée, herbe à poux, bourse-à-pasteur ainsi que 35 autres espèces de mauvaises herbes de la pelouse.

### **MODE D'EMPLOI :**

Régler la buse pour obtenir le jet souhaité. Appuyer sur la gâchette pour appliquer le produit. Régler la buse pour obtenir un jet à grosses gouttes. Viser la mauvaise herbe et presser sur la gâchette. Seul un petit jet est requis.

- Traiter la pelouse lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance.
- Ne pas arroser la pelouse dans les 24 heures suivant le traitement. Des précipitations dans les 6 heures suivant le traitement en réduisent l'efficacité.
- Le produit agit en quelques jours et les mauvaises herbes meurent graduellement. La pelouse repousse au fur et à mesure que les mauvaises herbes disparaissent.
- Certaines mauvaises herbes peuvent prendre jusqu'à 4 semaines avant de mourir. Répéter le traitement 3 ou 4 semaines plus tard, au besoin.
- En cas de forte infestation de mauvaises herbes, traiter toute la pelouse avec du KILLEX® LIQUIDE.

### **PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut endommager certaines plantes qu'on souhaite garder. Éviter de pulvériser sur les fleurs, les arbrisseaux ainsi que sur les cultures potagères et fruitières. Se laver les mains après l'emploi. Peut endommager l'agrostide. Ne pas ranger près des semences, des engrais, des insecticides ni des fongicides. Protéger du gel.

### **Vêtements et équipement de protection :**

- Porter une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussettes et des chaussures.

### **Précautions à prendre par l'opérateur :**

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Après utilisation du produit, se laver à fond.
- Si le pesticide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier; laver énergiquement la peau exposée et prendre une douche. Laver le vêtement contaminé séparément avant de le remettre.

### **Délai de sécurité après le traitement :**

- Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé (ou après le dépôt de la poussière de particules dans le cas d'un produit sec).

### **PREMIERS SOINS :**

En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements contaminés et laver la région atteinte à l'eau et au savon. En cas de contact avec les yeux, les rincer à grande eau. Obtenir des soins médicaux. En cas d'ingestion, se rincer la bouche avec de l'eau; boire de l'eau pour diluer le produit. Appeler un médecin ou un centre antipoison si des symptômes d'empoisonnement se manifestent. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrer un traitement symptomatique.

### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS :**

Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

### **AVIS À L'ACHETEUR :**

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

### **Garantie inconditionnelle de Scotts**

Si vous, le consommateur, n'êtes pas satisfait avec ce produit, pour une raison ou pour une autre, nous vous rembourserons votre argent. Envoyer simplement une preuve d'achat et nous posterons rapidement votre remboursement.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

Site Internet : [www.greencrosscanada.com](http://www.greencrosscanada.com)

® utilisé en vertu de la licence accordée par Scotts Canada Ltée

© 2003, Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )